



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



Déposé au Greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège division Namur

2 4 JUIN 2019

Pour le Greffier



N° d'entreprise : 0719 287 959

Dénomination

(en entier): RD CHAUFFAGE - SANITAIRE CONCEPT SNC

(en abrégé) :

Forme juridique: SNC

Adresse complète du siège : RUE DES CHAPELLES, 4 A 5080 RHISNES

Objet de l'acte: DEMISSION - DISSOLUTION - LIQUIDATION

L'an 2019, le 31 MAI à 18 heures au siège de la société s'est réunie l'Assemblée Générale Extra Ordinaire des Associés de la société. Cette assemblée est tenue conformément à la procédure écrite.

La liste des présences constate que les actionnaires représentatifs du capital sont présents. L'Assemblée peut délibérer valablement.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr DEMARTEAU .

L'ordre du jour est abordé :

- 1.La démission au poste de gérant de Monsieur Galoy et remise des parts à Monsieur Demarteau
- 2.Lecture du rapport du gérant concernant la proposition de dissolution
- 3. Acceptation et prise d'acte de la clôture de la dissolution
- 4.Divers

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend une à une les décisions suivantes :

1.A l'unanimité, Elle approuve la démission de Monsieur Galoy au poste de gérant et ce depuis le 21.02.2019. Monsieur Galoy voulant continuer son activité seul en tant qu'indépendant. Les démarches ont été: faites auprès du secrétariat social Group S à cette date.

Et cette décision est retranscrite dans le livre des parts.

- 2.L'assemblée, prend connaissance du rapport du gérant et analyse la proposition de dissolution transmise.
- 3.A l'unanimité, suivant le rapport du gérant, elle accepte et acte la clôture immédiate de la liquidation.
- 4.Monsieur Demarteau, gérant, s'occupe (via son bureau comptable) des démarches de clôture, telles que la radiation à la tva, la radiation à la banque carrefour, la publication au Moniteur Belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).